

Actuellement, la coopération économique avec l'Asie-Pacifique fait appel à la participation du Canada, des États-Unis, du Japon, de la Corée, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des six pays de l'ASEAN. Le Canada estime qu'elle doit s'étendre également aux autres grandes économies de la région, notamment Hong Kong, Taiwan et la Chine. Il n'y a pas grand mérite à vouloir exclure ; il y en a beaucoup à vouloir inclure. C'est tout particulièrement vrai lorsque des systèmes économiques sont différents, ou lorsqu'il y a risque de conflit économique.

L'importance que le Canada accorde à cette initiative est attestée par notre intention de tenir une réunion spéciale des ministres du Commerce à Vancouver en septembre prochain, réunion consacrée à l'Uruguay Round qui joue un rôle déterminant pour l'avenir du système commercial international.

Dans le cadre de la coopération avec l'Asie-Pacifique, je crois qu'il y a un certain nombre de mesures additionnelles qui méritent d'être examinées, à savoir:

- envisager la création d'un comité permanent formé d'experts en politique économique, qui serait chargé d'étudier des problèmes particuliers d'ajustement et de croissance, et de préparer des recommandations à l'intention des ministres;
- instaurer une série de colloques sur les questions commerciales, qui pourrait peut-être commencer par un large débat sur le problème des obstacles structurels;
- examiner la possibilité de prendre l'initiative en matière d'environnement, notamment en établissant de nouvelles normes de coopération concrète entre les économies développées et en développement, afin que les objectifs de développement et de conservation puissent être poursuivis conjointement. La proposition du Canada de créer un groupe de travail sur la pollution marine offre l'occasion de progresser rapidement dans ce domaine.